

**Commission économique pour l'Afrique  
Forum régional africain pour le développement durable**

Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Table ronde plénière sur les priorités des jeunes concernant  
le Sommet de l'avenir et le renforcement du Programme 2030  
et de l'Agenda 2063****Informations et lignes directrices pour la table ronde  
plénière sur les priorités des jeunes concernant le  
Sommet de l'avenir et l'intensification de la mise en  
œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063****I. Date, heure et lieu**

1. La table ronde plénière sur les priorités des jeunes concernant le Sommet de l'avenir et l'intensification de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 se tiendra mardi 23 avril 2024, de 16 h 30 à 18 heures, dans la salle des plénières.

**II. Contexte et introduction**

2. Cette table ronde est consacrée à la jeunesse et aux générations futures, un thème choisi en raison de l'importance qui lui sera accordée dans le document final du Sommet pour l'avenir, lequel sera intitulé « Un pacte pour l'avenir »<sup>1</sup>. Elle sera l'occasion de mobiliser la participation des jeunes Africains au Sommet, tout en sollicitant leurs avis et en examinant leurs priorités pour déterminer les questions qu'il conviendrait d'aborder au Sommet.

**III. Objectifs**

3. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :
- Promouvoir et mobiliser une participation plus large et efficace des jeunes Africains au Sommet de l'avenir ;
  - Solliciter les avis des jeunes Africains en vue de les aider à définir les questions prioritaires qui seraient débattues avant et pendant le Sommet et traitées dans le document final intitulé « Un pacte pour l'avenir ».

**IV. Lignes directrices**

4. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde susmentionnés et présentera le/la modérateur(trice) ainsi que les panélistes cités à la section V.

\* ECA/RFSD/2024/1/Rev.2.

<sup>1</sup> Voir A/77/49 (vol. III), décision 77/568.



5. Il/Elle donnera ensuite la parole au/à la modérateur(trice), qui conduira les débats entre les panélistes et les autres participants.
6. Le/La modérateur(trice) :
  - a) Invitera chaque panéliste à s'exprimer pendant quatre minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 7 ci-dessous ;
  - b) Lancera des débats interactifs entre les panélistes sur les principales questions, mesures et solutions qui ressortiront des observations qu'ils auront faites ;
  - c) Invitera, à l'issue des débats entre les panélistes, les autres participants à poser des questions et à formuler des observations sur le sujet examiné ;
  - d) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des messages stratégiques principaux, notamment les recommandations qui auront été formulées ;
  - e) Redonnera la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.
7. Au cours des débats, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à se pencher sur l'une des deux questions suivantes, ou sur les deux :
  - a) Comment les jeunes Africains peuvent-ils participer au Sommet de l'avenir et en tirer parti pour intensifier leurs efforts à tous les niveaux afin de pouvoir faire face aux crises actuelles et futures, d'atteindre les objectifs de développement durable et de faire progresser le développement durable au-delà de 2030 ?
  - b) Quelles sont les questions que les participants au Sommet de l'avenir doivent considérer comme prioritaires pour les jeunes Africains au regard des cinq piliers du « Pacte pour l'avenir »<sup>2</sup>, à savoir :
    - i) Le développement durable et le financement du développement ;
    - ii) La paix et la sécurité internationales ;
    - iii) La science, la technologie et l'innovation ainsi que la coopération numérique ;
    - iv) Les jeunes et les générations futures ;
    - v) La transformation de la gouvernance mondiale.

## V. Président(e), modérateur(trice) et intervenants

8. Le/La Président(e), le/la modérateur(trice) et les intervenants seront les suivants :

**Lieu :** Salle des plénières

**Président(e) :** Le (la) Président(e) du Bureau

**Modérateur(trice) :** [à préciser]

**Intervenants :**

- Un(e) représentant(e) de la jeunesse
- Un(e) ministre [à préciser]
- Un(e) coordonnateur(trice) résident(e) des Nations Unies

---

<sup>2</sup> *Ibid.*